

Acquisition de Chamtor et prise de participation dans ARD : Siclaé se positionne sur les marchés de l'amidonnerie-glucoserie et de la chimie verte.

Reims, le 15 Octobre 2009 - Siclaé vient d'acquérir 100% du capital de Chamtor auprès des coopératives Champagne Céréales, Société Coopérative Agricole de la Champagne et Société Coopérative Agricole de Sézanne, et 51% d'ARD (Agro Industrie Recherches et Développements), au travers d'une restructuration du capital de ce centre de recherche.

Cette double opération revêt un caractère hautement stratégique. Elle permet à Siclaé non seulement de se positionner sur les marchés porteurs de l'amidonnerie-glucoserie et de la chimie verte, mais également de se doter d'un centre de recherche agro-industrielle de tout premier plan.

Chamtor a pour activité la production d'amidon, de glucose et de dérivés protéiques. Ses principaux marchés sont l'alimentation, humaine et animale, la chimie, la pharmacie, les cosmétiques et la papeterie.

La société exploite une usine, implantée au cœur de la Champagne, à Bazancourt. Son effectif est de 200 salariés, son chiffre d'affaires de 136 millions d'euros (base 2008/09) et sa capacité de traitement de 400 000 tonnes de blé par an. Elle a, au cours des dernières années, élargi son champ d'action à la chimie végétale, et pris part notamment à des projets de production de bioéthanol (Cristanol) et d'acide succinique d'origine végétale, au travers de la plate-forme de démonstration ouverte, Bio-démo, réalisée par ARD.

ARD est l'un des tout premiers centres de recherche agro-industrielle en France, acteur majeur du pôle de compétitivité à vocation mondiale, Industries et Agro-Ressources, et l'une des références de la profession en Europe. Ses domaines d'intervention sont le fractionnement végétal, les biotechnologies blanches (biocarburants, bio polymères...), la chimie verte (détergents, émulsionnants, plastifiants et solvants biodégradables...) et les agro-matériaux (résines végétales, polyesters verts...).

Le centre est implanté dans la Marne, à Pomacle. Il s'appuie sur une expérience de 25 années, une équipe de 80 collaborateurs et un portefeuille de près de 50 brevets. Ses liens étroits avec les grands instituts, tels que le CEA, le CNRS, l'INRA et l'INSERM, lui permettent de prendre part à des programmes de recherche ambitieux et internationaux tout en s'alliant à des laboratoires de grandes écoles d'ingénieurs. Son dernier projet (Bio-démo) se construit actuellement pour la mise au point du process de production d'acide succinique d'origine végétale, molécule clef de la chimie verte.

Profil

Siclaé est né de la volonté de cinq coopératives du Nord-Est de la France - Champagne Céréales, Nouricia, EMC2, Société Coopérative Agricole de la Champagne et Société Coopérative Agricole de Sézanne - de réunir au sein d'une même structure leurs intérêts dans le domaine de la transformation des productions végétales, et de construire et développer ainsi un groupe, de dimension internationale, fondé sur un ancrage régional et orienté vers les grandes cultures.

La société est le holding de tête d'un groupe d'entreprises agro-industrielles, gérées dans une logique de filières et dotées pour la plupart de positions de leader. Ses principales filiales sont Malteurop, le numéro un au Monde de la production de malt, Nutrixa, l'un des tout premiers acteurs de la meunerie en Europe, Chamtor, l'un des spécialistes de l'amidonnerie-glucoserie en France, Champagne Maïs, l'un des tout premiers transformateurs de maïs en Europe, Nestal, un groupe leader de la nutrition animale dans l'Est de la France, et ARD, l'une des références de la recherche agro-industrielle en France et en Europe. A ces filiales s'ajoutent des participations dans Ineos Champlor et LMT Oléagineux, deux sociétés, de création récente, spécialisées dans les bioénergies.

Chiffres clés

*Siclaé a enregistré sur l'exercice 2008/2009 un chiffre d'affaires de **1,498 Milliard d'euros**, un résultat d'exploitation de **69,4 millions d'euros**, un bénéfice net de **21,1 millions d'euros** et une marge brute d'autofinancement de **55 millions d'euros**.*